

# RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

**Le règlement du Lycée Jean d'Alembert s'applique à tous les élèves. Le présent règlement est complémentaire au règlement général du lycée et répond aux besoins spécifiques de l'école. Il a été élaboré à partir des droits, des devoirs et des problèmes de vie quotidienne rencontrés par chacun à l'école. Avoir connaissance de ces situations doit favoriser le vivre ensemble.**

**Ce règlement est connu et accepté par toute la communauté scolaire. Il définit des règles de comportement nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement et s'appuie sur le respect de la personne, du bien commun et du cadre de vie.**

**Les règles de conduite s'appliquent à toutes les activités de l'école, en classe, en récréation, à la cantine, en APC et lors des sorties scolaires. Un système de cartons jaunes, oranges et rouges permet de réguler et d'évaluer l'évolution des comportements. Un cahier de résolution de conflits permet de consigner les faits. Ce cahier est placé dans les bureaux de la Vie scolaire.**

	À l'école	J'ai le droit de	Je m'engage à	Si je n'ai pas respecté la règle, je suis sanctionné (carton de couleur) et il y a un acte de réparation.
<p style="text-align: center;"><b>1</b></p> <p style="text-align: center;"><b>FRÉQUENTATION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ASSIDUITÉ</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SCOLAIRE</b></p>	<b>1A</b>	Aller à l'école pour étudier, me socialiser et devenir citoyen.	Fréquenter l'école régulièrement avec le matériel dont j'ai besoin. Fournir les efforts nécessaires.	Mes parents sont avertis.
	<b>1B</b> Les dates des vacances scolaires sont communiquées aux familles en début d'année.	Être absent pour maladie ou pour raison familiale exceptionnelle.	Justifier mes absences sachant que je ne peux pas dépasser les 15% autorisés par la loi chilienne.	Mes parents sont avertis.
	<b>1C</b> Pendant les heures de classe, la circulation dans l'établissement est interdite à toute personne étrangère au service.	Être accueilli à partir de 8h05 et de façon exceptionnelle à 7h45 avec autorisation validée par l'école.	Arriver avant 8h20.	Je fournis un justificatif. Mes retards sont comptabilisés. Au bout de trois retards par mois, la directrice du cycle primaire convoque mes parents.
	<b>1D</b>	Sortir accompagné de mes parents ou d'un adulte responsable en cas de prise en charge extérieure autorisée sur le temps scolaire (exceptionnellement sur demande écrite des parents).	Présenter une autorisation de sortie écrite à l'enseignant via Pronote.	(1)Je ne sors pas du lycée seul et sans autorisation pour ne pas me mettre en danger.
	<b>1E</b> Les enseignants ne sont pas responsables des enfants avant 8h20.	Quitter l'école après la classe à 13h30.		L'enseignant ou les inspecteurs de la Vie scolaire préviennent mes parents en cas de problème.

	À l'école	J'ai le droit de	Je m'engage à	Si je n'ai pas respecté la règle, je suis sanctionné (carton de couleur) et je répare.
<b>2</b>  <b>VIE</b>  <b>SCOLAIRE</b>	<b>2A</b>	Porter l'uniforme.	<p>Avoir l'uniforme tel que décrit dans le règlement.</p> <p>Ne pas porter de signes ou de tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse.</p> <p>Ne pas porter de casquette, bonnet ou capuche en classe.</p> <p>Être responsable de mes vêtements que je ne peux pas oublier dans les locaux.</p>	<p>(1) Mes parents sont avertis.</p> <p>Chaque vendredi, les vêtements oubliés seront déposés dans une caisse devant les bureaux de l'association des parents d'élèves (l'APA)</p> <p>En fin d'année, les vêtements abandonnés seront donnés à l'APA.</p>
	<b>2B</b>	Pratiquer des activités sportives et être intégré dans n'importe quel groupe de la classe.	<p>Porter des vêtements et des chaussures adaptés (jogging, baskets lacées, cheveux attachés).</p> <p>Respecter les consignes données par l'adulte responsable de l'activité.</p> <p>Fournir un certificat médical en cas de dispense exceptionnelle.</p>	(2) Je ne peux pas participer aux activités sportives sans tenue adéquate et je peux être sanctionné en cas d'oubli ou de non-respect des consignes.
	<b>2C</b>	<p>M'exprimer et poser des questions quand je ne comprends pas.</p> <p>Donner mon avis.</p> <p>Être protégé.</p> <p>Être respecté.</p>	<p>Être poli et attentif.</p> <p>Écouter les consignes, les explications.</p> <p>Ne pas avoir de gestes ou de mots déplacés, provoquants ou insultants envers les autres enfants ou adultes de l'établissement pendant les cours.</p>	(2) Je suis tenu(e) de m'expliquer et de m'excuser. En fonction de l'ampleur des actes, une lettre d'excuses, un exposé ou autre réparation seront exigés. Mes parents seront avertis par Pronote, mail ou par téléphone en fonction de la gravité des faits.
	<b>2D</b>	<p>Recevoir tous les enseignements prévus par la loi.</p> <p>Être encouragé.</p> <p>Apprendre dans de bonnes conditions.</p>	<p>Fournir un travail suffisant à la mesure de mes capacités.</p> <p>Laisser travailler les autres, ne pas perturber le déroulement de la classe.</p> <p>Aider les autres, coopérer.</p>	(3) Je rattrape le travail non fourni (lors d'un moment libre). Je risque d'être écarté du groupe de travail ou pris en charge par la Vie scolaire pour faire mon travail ou dirigé chez la Directrice. Mes parents seront avertis.

	À l'école	J'ai le droit de	Je m'engage à	Si je n'ai pas respecté la règle, je suis sanctionné (carton de couleur) et je répare
<p style="text-align: center;"><b>3</b></p> <p style="text-align: center;"><b>HYGIÈNE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SÉCURITÉ</b></p>	<p><b>3A</b> Dans tous les lieux de l'école</p>	<p>De bénéficier de locaux propres et de matériel mis à ma disposition.</p>	<p>Mettre les déchets à la poubelle. Garder les locaux propres. Garder en bon état le matériel mis à ma disposition.</p>	<p>(4) Je nettoie ou je répare ce que j'ai détérioré. Mes parents sont avertis.</p>
	<p><b>3B</b> À l'école</p>	<p>D'être propre et habillé convenablement (il est <u>obligatoire</u> de mettre mon nom sur les vêtements et tout le matériel personnel).</p>	<p>Mes parents surveillent ma tenue et ils vérifient régulièrement que je ne suis pas porteur de poux.</p>	<p>Mes parents sont avertis.</p>
	<p><b>3C</b></p>	<p>De disposer du matériel nécessaire pour effectuer mon travail, d'avoir des livres, manuels scolaires pour étudier tout au long de l'année.</p>	<p>Prendre soin des livres et du matériel (propreté et présentation). Couvrir les livres dès la première semaine, les étiqueter. Mes parents m'aident à vérifier mon matériel. Ne pas apporter d'objets dangereux, de valeur ou sans rapport avec mon travail d'écolier (pas de jouets, pas de téléphone, de lecteur MP3, montre connectée, tablettes...). Ne pas voler.</p>	<p>(1) Les livres perdus ou détériorés sont remboursés par la famille.</p> <p>(3) Les objets interdits sont confisqués et devront être retirés par les parents d'élèves concernés. Les objets volés seront rendus.</p>
	<p><b>3D</b></p>	<p>D'évoluer dans les locaux scolaires dans le calme et en toute sécurité.</p> <p>De signaler tout objet cassé ou qui dysfonctionne.</p>	<p>Me déplacer dans le calme, ne pas courir dans les escaliers ni dans les couloirs, respecter le protocole sanitaire. Me ranger rapidement et sans bousculade. Ne pas pénétrer dans les salles de classe ni dans les couloirs sans autorisation.</p>	<p>(5) J'explique mon comportement et pourquoi je devrais faire autrement.</p>

	<b>3E</b>	D'être soigné si je me blesse.  <u>De ne pas venir en classe si je suis malade.</u>	Toujours signaler un accident (même en cas de blessure légère) aux enseignants ou aux inspecteurs. Ne pas aller à l'infirmerie sans raison.	Si je suis malade, mes parents doivent venir me chercher. Dans les cas graves, mes parents seront systématiquement avertis.
	<b>3F</b>	D'être pris en charge médicalement dans des situations spécifiques.	Présenter une ordonnance spécifique en cas de nécessité. En cas de maladie nécessitant un protocole particulier mes parents demandent l'avis du médecin scolaire.	(2) Je ne peux pas prendre de médicaments seul.
	<b>3G</b>	De manger une petite collation pendant l'horaire programmé par l'enseignant en respectant le protocole.	Apporter une collation équilibrée et manger tranquillement.	
	<b>3H</b> Dans les toilettes	Aller aux toilettes au moment des récréations et dans des cas spécifiques au cours de la classe.	Respecter les lieux : Faire mes besoins au bon endroit. Tirer la chasse d'eau. Ne pas gaspiller le papier et faire attention à l'eau. Ne pas jouer dans les toilettes.	(3) Je nettoie.
	<b>3I</b> Dans la cour	Jouer, me détendre, rire dans les différents espaces de la cour. Me servir des jeux mis à ma disposition en respectant les zones spécifiques. Profiter des moments de récréation sans craindre d'être bousculé ou embêté. En cas de problème, je vais voir un adulte (témoin ou victime).	Respecter les végétaux. Ne pas monter sur les murs ni les arbres. Ne pas lancer de projectiles. Faire attention à mes camarades quand je cours. Partager les jeux avec mes camarades. Respecter les règles du jeu. Me mettre en rang quand la sonnerie retentit.	(4) Je reste au calme sans jouer le temps de me calmer.

			Ne pas pratiquer de jeux dangereux pour moi ou pour les autres. Écouter ce que disent les inspecteurs et les enseignants qui surveillent et respecter les consignes.	(6)Je suis mis à l'écart du groupe pour un retour au calme. Je m'explique et les faits sont consignés dans le cahier de résolution des conflits.
			Ne pas être violent (paroles, gestes).	(4)Je suis mis à l'écart pour me calmer. Je m'explique et les faits sont consignés dans le cahier de résolution des conflits. En fonction de l'ampleur des actes, une lettre d'excuses, un exposé ou autre réparation seront exigés. Mes parents sont avertis par Pronote, par mail ou par téléphone en fonction de la gravité des faits.
	<b>3J</b> En cas d'incendie ou de nécessité d'évacuer les locaux	D'être informé des consignes à suivre. Se rendre aux zones de sécurité.	Suivre les consignes de sécurité. Rejoindre rapidement les zones de sécurité assignée aux urgences.	(5)Je suis sanctionné. Je présente un travail sur ce sujet qui sera présenté à la classe.
	<b>3K</b> À l'école, pendant les APC (aide Personnalisée)	D'être entendu et bien accueilli.	En début d'année, rapporter mes fiches de renseignements correctement complétées (par mes parents). Les modifications en cours d'année doivent être signalées par écrit à la Vie scolaire ou auprès de l'enseignant.	La Vie scolaire / l'enseignant relance les familles.
<b>4</b>  <b>Temps</b>  <b>extra-</b> <b>programmétique</b>	<b>4A</b> – Cocaví pour le déjeuner en cas de participation aux activités extra –scolaires.	Apporter un cocaví. Disposer d'un endroit où déposer le cocavi.	Respecter et laisser propre l'endroit où je mange. Déposer mon cocavi, après avoir mangé, dans un lieu approprié. Ne pas crier pour ne pas déranger les autres camarades.	(5) Je range, je nettoie.

<b>VIE DE L'ÉCOLE</b>	<b>RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES CLASSES</b>		Chaque année, l'équipe éducative est responsable de la répartition des élèves dans chaque niveau.
	<b>COMMUNICATION ENTRE LES FAMILLES ET LES ENSEIGNANTS</b>	PRONOTE/MAILS/AGENDA	<b><u>Les informations officielles sont transmises par Pronote qui doit donc être consulté régulièrement.</u></b> <b><u>Les enseignants communiquent régulièrement avec les familles par Pronote, par mail et/ou agenda.</u></b> (Un tutoriel est accessible sur le site web de l'école pour utiliser Pronote).
		CONSEIL D'ÉCOLE	Il se réunit une fois par trimestre au moins. Il est composé des représentants élus des parents d'élèves, des enseignants et permet de réfléchir à l'organisation de l'école et informer la communauté scolaire.
		COMMUNICATION	La Directrice et les enseignants reçoivent les parents uniquement sur rendez-vous. Les parents d'élèves n'auront pas accès aux locaux sans rendez-vous pour des questions d'organisation et de sécurité. Chaque début d'année, les enseignants organisent une réunion d'information à destination des parents. Des réunions ponctuelles peuvent être organisées en cours d'année en cas de besoin (classe de découverte par exemple).
		CONTROLE DU TRAVAIL, ÉVALUATIONS	À la fin de chaque semestre, le bulletin de l'élève est accessible sur Pronote et est envoyé par mail. Les cahiers et les travaux de l'élève sont remis régulièrement aux familles. <u>L'ensemble de ces documents doit être signé par les parents.</u> Les familles peuvent demander un entretien sur simple sollicitation dans l'agenda, par mail ou par Pronote.
	<b>SORTIES PÉDAGOGIQUES</b>		Les familles sont averties des dates, lieux et moyens de transports utilisés. <u>L'autorisation de sortie doit impérativement être signée par l'application Pronote sans quoi l'élève ne pourra pas participer à la sortie.</u>
	<b>SURVEILLANCE</b>		Au moment de l'entrée et de la sortie, les enseignants et la Vie scolaire exercent leur surveillance dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Ni les enseignants, ni la Vie scolaire ne sont responsables après les cours. <b><u>Les familles doivent arriver à l'heure pour récupérer leur enfant.</u></b>